



DEVELOPMENT COMMITTEE
(Joint Ministerial Committee
of the
Boards of Governors of the Bank and the Fund
On the
Transfer of Real Resources to Developing Countries)



DC2001-0001
2 mars 2001

AVIS DE RÉUNION

La 63^e réunion du Comité du développement se tiendra le lundi 30 avril 2001, à partir de 9 heures, dans l'Auditorium Preston de la Banque mondiale, à Washington.

PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE¹

- I. Questions à examiner en séance restreinte**
- A. Stratégie du Groupe de la Banque mondiale dans les pays à revenu intermédiaire²
 - B. Aspects de l'aide du FMI/de la Banque mondiale aux pays à faible revenu
 - 1. Initiative DSRP/PPTE³
 - 2. Aide aux pays sortant d'un conflit et dispositif PPTE⁴
- II. Questions à examiner dans les déclarations préparées par les ministres**
- A. Promouvoir le commerce pour le développement — Le rôle de la Banque mondiale⁵
 - B. Biens publics à caractère mondial⁶
 - C. Programme de lutte contre le VIH/SIDA⁷
 - D. Harmonisation des politiques et procédures opérationnelles⁸
 - E. Promouvoir l'intégrité du système financier international : le rôle du FMI et de la Banque mondiale⁹
 - F. Principes de gestion de la dette publique¹⁰
 - G. Régimes d'insolvabilité efficaces : cadre et principes¹¹
- III. Questions diverses¹²**

* * *

¹ Le président de la Banque mondiale et le directeur général du Fonds monétaire international distribueront tous deux, avant la réunion, une déclaration axée sur les thèmes à l'ordre du jour et sur d'autres points. Une note sur les tendances récentes des transferts de ressources aux pays en développement fournira des informations générales en rapport avec les travaux du Comité.

La réunion devrait se dérouler selon le schéma suivant : séance plénière : 9 h 00 - 10 h 00 (Auditorium Preston) ; séance restreinte : 10 h 15 - 12 h 30 (Salle du Conseil de la Banque mondiale, MC13-301) ; déjeuner offert par le président du Comité : 12 h 45 - 14 h 30 (Salle à manger des Administrateurs, MC 13-121). **Veillez noter que le président offrira également un dîner de travail le dimanche 29 avril de 18 h 30 à 22 h 00, à la Banque mondiale, dans la salle MC-121 ; les futures orientations de la Banque mondiale en seront le thème.**

Les principaux points soulevés par les membres dans les déclarations préparées pour distribution avant la réunion et communiquées au moins 24 heures à l'avance seront repris par le président dans l'allocution qu'il prononcera en séance plénière. Cette séance sera limitée aux déclarations du président du Comité, du directeur général du FMI, du président du Groupe de la Banque mondiale et du président du Groupe des 24.

- ² Document préparé en application du paragraphe 12 du communiqué du Comité du développement du 25 septembre 2000.
- ³ Aussi connue sous l'appellation « Initiative CSLP/PPTE ». Les travaux devraient porter sur les questions soulevées dans un rapport d'activité conjoint de la Banque et du FMI sur le sujet.
- ⁴ Rapport conjoint de la Banque et du FMI préparé en application du paragraphe 4 du communiqué conjoint du CMFI et du Comité du développement du 24 septembre 2000.
- ⁵ Document préparé en réponse à plusieurs références à ce sujet dans les derniers communiqués du Comité du développement.
- ⁶ Rapport d'activité préparé en application du paragraphe 7 du communiqué du Comité du développement du 25 septembre 2000.
- ⁷ Rapport d'activité préparé par les services de la Banque mondiale pour faire suite à la réunion du 17 avril 2000 du Comité.
- ⁸ Rapport d'activité préparé en application du paragraphe 10 du communiqué du Comité du développement du 25 septembre 2000.
- ⁹ Rapport conjoint du FMI et de la Banque préparé en application du paragraphe 17 du communiqué du CMFI du 24 septembre 2000.
- ¹⁰ Principes de gestion de la dette publique préparés conjointement par le FMI et la Banque en application du paragraphe 18 du communiqué du CMFI du 16 avril 2000.
- ¹¹ La version provisoire du document intitulé Principles and Guidelines for Effective Insolvency and Creditor Rights Systems a été préparée par la Banque mondiale en collaboration avec de nombreuses personnes, organisations et institutions partenaires. Le sujet a été provisoirement inscrit à l'ordre du jour de la réunion du Conseil des Administrateurs de la Banque mondiale, le 10 avril 2001. Une fois finalisés et approuvés, ces principes devraient être utilisés en liaison avec le programme conjoint Banque/FMI d'évaluations dans les pays membres, dans le cadre du travail sur le respect des normes et des codes.
- ¹² Lors du déjeuner offert par le président du Comité aux membres, au président de la Banque et au directeur général du FMI, M. Wolfensohn invitera les membres à faire connaître leur point de vue sur un certain nombre des grands problèmes auxquels est confronté le Groupe de la Banque mondiale. Ils seront également invités à approuver le texte de leur communiqué au terme de ce déjeuner.